

L'ÉVALUATION DE DÉPART POUR LA CATÉGORIE B

Description détaillée

Conformément à la législation en vigueur, préalablement à la signature du contrat de formation, notre établissement va évaluer votre niveau et notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation. C'est l'évaluation de départ.

OBJECTIF

- vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée
- vous donner une première expérience de la conduite pour que vous puissiez vous engager dans la formation en toute connaissance de cause, et notamment
 - expérimenter vos difficultés en la matière ou vos facilités
 - dédramatiser la conduite, et peut-être vous rendre compte que vous avez du plaisir à conduire et que ce n'est pas si difficile
- avoir une première approche de l'auto-école et rencontrer un enseignant.

DÉROULEMENT

L'évaluation est effectuée en voiture. Elle dure environ 45 mn

L'enseignant de la conduite agit sur les pédales grâce au dispositif des doubles commandes, et passe les vitesses. Il a également à sa disposition une commande des clignotants et des feux.

Vous tenez le volant et actionnez les clignotants.

Il vous sera également demandé d'effectuer des démarrages/arrêts dans un endroit calme après avoir bénéficié d'une démonstration de la part de l'enseignant.

L'évaluation comprend également une discussion portant sur

- L'expérience de conduite
- La motivation
- La conscience du risque
- La connaissance du véhicules

Votre acuité visuelle sera estimée. En cas de doute concernant une acuité visuelle suffisante pour autoriser la conduite, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser à un professionnel pour connaître avec exactitude les chiffres de votre acuité visuelle.

ITEMS ÉVALUÉS

Cette évaluation portera sur :

- Votre expérience de la conduite
- Votre habilité
 - À maintenir une trajectoire correcte
 - À effectuer des démarrages/arrêt (après démonstration)
 - À manipuler le volant
- Votre regard (loin ou court, large ou étroit, fixe ou mobile)
- Votre capacité d'observation
- Une utilisation pertinente ou non des clignotants
- La présence ou non d'un état de stress ou de crispations causés par la conduite
- Votre conscience du risque
- Votre connaissance du véhicule

INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé d'évaluation est mis à disposition du public dans un classeur à accès libre dans les locaux de l'agence